



Le rapport d'activité 2021

du Conseil
départemental
des Côtes d'Armor

Sommaire

Avant-propos du président du Conseil départemental ...	3
Administration générale	4
Finances	6
Solidarités humaines	10
Transition écologique et aménagement	14
Citoyenneté et jeunesse	16



Christian Coail
Président du Département
des Côtes d'Armor

Avant-propos

Le rapport d'activité est particulier car il retrace les actions du Conseil départemental sur l'année 2021, année qui a porté au pouvoir une nouvelle majorité. Le bilan dressé ici rapporte en partie des choix politiques pris par l'ancienne majorité et mis en œuvre par les services. L'année 2021 est donc une année de transition entre deux majorités et deux programmes. Ce statut particulier de ce rapport illustre un principe important de nos institutions : la continuité du service public, incarnée par le travail et l'engagement des agentes et des agents du Conseil départemental.

Cependant, dès les premiers mois d'exercice de la nouvelle majorité, des choix importants ont été faits. Nous avons affirmé avec force la priorité accordée à la protection de l'enfance, mission essentielle de notre institution. Ainsi, le projet de l'ancienne majorité visant à déléguer 500 mesures de protection de l'enfance au secteur privé a été stoppé, et nous avons pérennisé 13 postes au service de ces enfants qui méritent un service public de qualité. Des créations de postes supplémentaires ont d'ailleurs été actées dans le budget primitif de 2022.

Des chantiers d'envergure ont été lancés afin de faire des Côtes d'Armor un département dynamique et attractif, mais aussi solidaire et engagé dans la transition écologique. Je pense notamment au lancement du travail sur le nouveau schéma des mobilités, visant à favoriser les mobilités « décarbonées », à l'élaboration du plan « citoyenneté et démocratie » cherchant à renforcer le lien social et la citoyenneté en Côtes d'Armor ou bien encore aux réflexions autour du plan Alimen'Terre d'Armor, outil qui doit permettre de promouvoir le « bien manger pour toutes et tous » et aider à la structuration de circuits courts dans le département.

Les résultats de ces politiques lancées dès juin 2021 n'apparaissent pas forcément encore dans ce bilan d'activité. Il en va ainsi du temps long des politiques publiques, nécessitant au préalable un important travail de réflexion des élus et des agentes et agents du Conseil départemental. Nous avons aussi fait le choix de privilégier la concertation et parfois même la coconstruction, afin de proposer aux costarmoricaines et costarmoricains des politiques publiques au plus près de leurs attentes.

En attendant le bilan de l'année 2022, je vous souhaite une très bonne lecture de celui de 2021.

Christian Coail
Président du Département

Administration générale

Ressources Humaines

Après une année 2020 très marquée par la pandémie de COVID-19, l'année 2021 a, de nouveau, démontré la capacité d'adaptation et la mobilisation des agents du service public départemental pour faire face aux conséquences de la pandémie.

Une année marquée par le renouvellement des instances départementales

L'arrivée de la nouvelle majorité des élus départementaux a donné lieu à plusieurs moments forts, parmi lesquels l'organisation d'un forum d'accueil leur permettant de découvrir le fonctionnement et les projets de chaque direction. Cela a favorisé les prises de contact et les échanges d'informations.

Une nouvelle organisation des services

À la suite du renouvellement de l'Assemblée départementale, des ajustements de l'organisation administrative ont eu pour objectif de favoriser la mise en œuvre du projet de mandat, avec la création de quatre pôles d'action au sein de la Direction générale.

Ces pôles sont pilotés par quatre directeurs généraux adjoints, en adéquation avec les périmètres de compétences des élus :

- Solidarités humaines ;

- Transition écologique et aménagement du territoire ;
- Citoyenneté et jeunesse ;
- Ressources et transition numérique, qui correspond à la commission service public

Plusieurs directions ont été redéfinies :

- une direction de l'immobilier ;
- une direction de l'environnement ;
- une direction de l'éducation, de la jeunesse, de l'Europe et du sport ;
- une direction de la culture et du patrimoine culturel ;
- une direction de la relation aux élus et aux usagers ;
- une direction du numérique et de l'appui au pilotage.

Un nouvel Intranet

C'est également en 2021 qu'a vu le jour le nouvel Intranet. Outil de communication interne de la collectivité qui a été entièrement refondu afin d'être plus lisible, compréhensible et enrichi.

La page d'accueil se compose ainsi d'un espace central dédié aux actualités. Une forte mobilisation des équipes, pilotées par la direction des systèmes d'information et la communication interne, a permis de remettre à jour toutes les informations disponibles sur cet espace.

La mise en place d'une cellule de recueil des signalements

Enfin, la création d'une cellule de recueil des signalements des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes est à signaler. Un prestataire, Allo discrim, a été choisi pour assurer cette prestation au bénéfice des agents, qui sont orientés par mail ou téléphone vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés.

Le prestataire a vocation à assurer un premier niveau d'écoute des agents, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches et à procéder à une première qualification de la situation exposée.



Egalité Femmes – Hommes

Une politique ambitieuse du Département

Le Département développe une démarche proactive et transversale qui s'est concrétisée par le vote du 3e plan d'actions 2021-2023, le souhaite réaffirmé de partenariats avec les acteurs du territoire (association des Maires de France, collectivités, associations pour une acculturation partagée) et l'émergence d'actions communes.

Cette démarche passe également par des actions concrètes auprès des collégiennes et collégiens – citoyennes et citoyens de demain – avec la prise en compte dans les projets d'une occupation non genrée des espaces scolaires. En interne, le Département s'engage à promouvoir l'équité entre tous les agentes et agents par la sensibilisation, l'information et les formations (exposition « Grâce à Elles », conférences, mise en place d'un réseau d'ambassadeurs, campagne de communication interne sur les stéréotypes, etc.).

FOCUS

La renégociation de la convention Mégalis pour le réseau Bretagne Très Haut Débit

En 2021, après re-négociation des marchés de conception et travaux et du recours aux aides européennes, gouvernementales, le coût estimé de construction du réseau complet s'élève à 1,6 milliard d'euros pour un nombre de prises de 1,3 million ramenant le coût de la prise à 1166 euros au lieu de 2 000 euros.

Le principe de partager à parts égales le coût de la prise entre le bloc EPCI et le bloc Région-Départements est maintenu.

Le montant de la participation du Département des Côtes d'Armor au projet global Bretagne Très Haut Débit sur ses 3 phases s'élèvera donc à 43 Millions d'euros, pour raccorder les 342 257 prises comptabilisées. Fin 2022, les phases 1 et 2 seront achevées : les études de la phase 3 ont démarré.

Finances

Après une baisse de la croissance de -8 % en 2020 en raison de la pandémie et des mesures sanitaires, la progression moyenne du Produit Intérieur Brut (PIB) sur l'année 2021 en France est de +7 %. L'activité économique est donc repartie, malgré les incertitudes liées aux résurgences du COVID-19, entre cinquième vague et apparition du variant Omicron. Alors que les contraintes sur les approvisionnements et la désorganisation des chaînes de valeur mondiales se sont révélées très tôt dans la phase de reprise, les tensions inflationnistes ont commencé à poser déjà la question du calendrier d'un probable resserrement des politiques monétaires des deux côtés de l'Atlantique.

S'agissant des finances départementales, le fort dynamisme des recettes de fonctionnement (+7,03%), dont une progression très substantielle de la fiscalité indirecte, combinée à une progression moindre des dépenses de la section

(+3,08%), principalement portées par l'accroissement des dépenses de solidarité et celles de personnel, a permis de dégager une épargne brute significativement plus élevée qu'en 2020 (+30,63%). Cette amélioration de l'autofinancement aura permis en 2021 de maintenir l'effort d'investissement du Département à un niveau élevé tout en diminuant l'encours de dette départementale (-2,55%).

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent pour l'exercice 2021 à 651,96 M€ contre 609,14 M€ en 2020. Les recettes ont donc augmenté d'environ 43 M€ (+7%).

Stabilisée sur l'ensemble du dernier quinquennat, après avoir subi une ponction d'un quart de son montant sur le précédent dans le cadre du Pacte de confiance et de responsabilité (2014-2017), la dotation globale de fonctionnement s'établit en 2021 à 89,89 M€ (pour mémoire, elle atteignant 119M€ en 2014).

Selon les dispositions des lois de

finances 2020 et 2021, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), représentant un cinquième des recettes de fonctionnement de notre collectivité, est transférée aux communes dès 2021 pour compenser la suppression de la taxe d'habitation dans le cadre de la réforme fiscale. En contre-partie, le Département s'est vu affecter une fraction de TVA perçue à hauteur de 120,94 M€. Celle-ci a donc strictement compensé le transfert de la TFPB dont les bases n'ont été que très faiblement dynamiques en 2021 en raison de la faible inflation caractérisant la période de crise sanitaire.

La fiscalité directe sans pouvoir de taux s'est trouvée pénalisée par la perte de dynamisme liée à la crise sanitaire de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dont le produit a été constaté en 2021 à 26,27 M€, soit une baisse de -2,5% (-0,7 M€) par rapport à 2020.

De même qu'en 2020, la dynamique





des recettes de fonctionnement est fonction de la fiscalité indirecte, en hausse de près de 25% par rapport à 2020. Le niveau des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), soutenu par un marché immobilier atteignant des records de ventes en 2021, s'élève à 135,47 M€ (+35,8 M€ relativement à l'exercice 2020). Malgré son imprédictibilité, cet impôt « de flux » est devenu cardinal pour la bonne tenue des équilibres budgétaires départementaux, représentant désormais plus de 20 % des recettes de fonctionnement de la collectivité.

Atteignant 537,96 M€ en 2021, contre 521,88 M€ en 2020, la progression des dépenses de fonctionnement par rapport à l'exercice précédent est d'environ +16 M€ (+3%).

Représentant 323,70 M€ en 2021 (hors masse salariale) contre 313,03 M€ en 2020, l'accroissement de +3,41% (+10,68 M€) des dépenses consacrées aux solidarités humaines (autonomie, insertion, enfance et logement) renforce d'autant la prépondérance

de celles-ci dans la structure des dépenses départementales (60,2% en 2021 contre 53% en 2016). Cette progression est loin d'être uniforme : si elle demeure mesurée dans le domaine de l'autonomie (+1,75%), elle s'intensifie s'agissant de l'insertion (+3,82%) et de l'enfance (+6,45%).

Doublement déterminé par l'évolution des dépenses liées aux trois allocations (APA, PCH et RSA) et par l'évolution des recettes reçues de l'État en compensation du transfert de celles-ci, le reste à charge (RAC) s'accroît de +6%, passant de 83,11 M€ en 2020 à 88,11 M€ en 2021.

Depuis 2016, sans discontinuer, le taux de couverture des allocations individuelles de solidarités par les recettes de l'État se dégrade, glissant de 52,53 % en 2016 à 46,62 % en 2021, tandis que le RAC progresse de 22,90 % entre 2016 et 2021.

En 2021, la consommation des crédits de fonctionnement relatifs aux frais de personnel (traitement des agents hors assistants familiaux, frais de formation, frais de déplacement, service social, etc., tous chapitres budgétaires confondus) s'établit à

116,27 M€ (113,68 M€ de dépenses de personnel hors ASFAM + 2,42 M€ de dépenses de formation, frais de déplacements,...), soit une progression de +1,39 % par rapport à 2020.

Représentant 18,21 % des dépenses de gestion, les autres dépenses englobent, en plus des frais de fonctionnement courant de l'institution, aussi bien des politiques obligatoires (SDIS, infrastructures, mobilités, éducation et logement) que d'autres volontaristes (culture, sport et jeunesse, enseignement supérieur, agriculture, tourisme, etc.). Ces autres dépenses d'intervention ont progressé en 2021 de +4,04 % (+3,81 M€), principalement sous l'effet d'un rattrapage de consommation suite à une année 2020 très impactée budgétairement par la crise sanitaire, notamment pour les politiques volontaristes.

Au total, en rapportant aux recettes réelles de fonctionnement les dépenses réalisées, l'épargne de gestion dégagée en 2021 s'établit à 118,44 M€, soit une hausse de +28,56% (+26,31 M€) par rapport

à celle de 2020 (92,13 M€). Une fois couverts les intérêts de la dette (4,44 M€), l'épargne brute atteint 114 M€, en progression de +30,63% (+26,73 M€) par rapport à celle de 2020 (87,27 M€).

À cette épargne disponible, s'ajoutent les recettes d'investissement s'établissant à 21,41 M€, hors emprunt, pour financer la politique volontariste d'investissement de la collectivité. Le montant total exécuté en 2021 des dépenses d'investissement atteint 97 M€, se stabilisant ainsi par rapport à l'exercice précédent.

Trois secteurs concentrent près de trois-quart des dépenses d'investissement : les investissements liés à l'éducation et la jeunesse (18,85 M€), recouvrant notamment ceux dédiés à la programmation pluriannuelle relative aux collèges (collèges de Perros-Guirec, Lannion, Saint-Brieuc Racine, Pléneuf Val-André et Hillion pour les plus importants), les dépenses liées aux infrastructures routières, portuaires et ferroviaires (30,30 M€), exécutées à hauteur de 92 % des crédits inscrits, ainsi que les crédits dédiés à l'aménagement du territoire (23 M€), qui comprennent les contrats

de territoire première et seconde génération (5,31 M€), le plan de relance de l'activité suite à la crise sanitaire de la Covid19 (6,50 M€) et l'aménagement numérique avec notamment une contribution à Mégalis exceptionnelle calculée en fonction d'un réaménagement des échéances.

Les dépenses d'investissement ont été financées à 25% par l'emprunt (25 M€). Le remboursement du capital de la dette en 2021 s'est établi à 31,94 M€, soit une diminution de -0,62 % par rapport à l'exercice 2020. Au 31 décembre 2021, l'encours de dette s'élève à 264,99 M€. L'endettement de la collectivité a donc été réduit de CA à CA de -6,94 M€. L'encours est équilibré (77 % de taux fixe et 23 % de taux variable). Le remboursement des intérêts a mobilisé 4,5 M€ en 2021 contre 4,9 M€ en 2020.

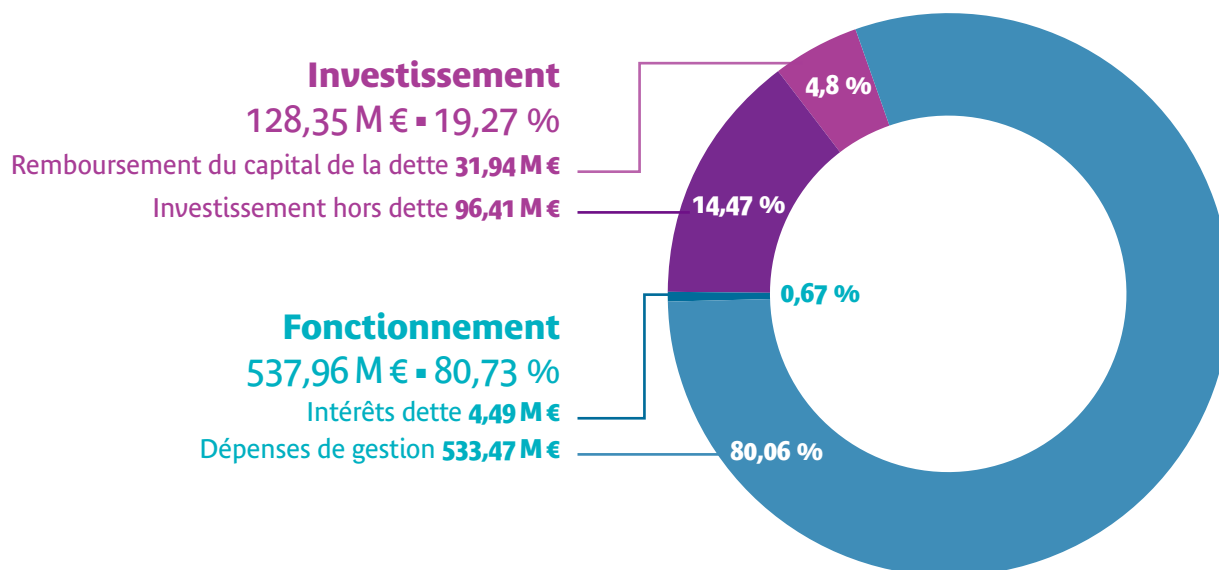
Le délai de désendettement, rapportant l'encours de dette à l'épargne brute et exprimant en nombre d'années la possibilité pour une collectivité de rembourser la totalité du capital de sa dette en y consacrant l'intégralité de son épargne brute, s'améliore entre 2020 (3,12 ans) et 2021 (2,32 ans), positionnant la collectivité bien en-

deçà des référentiels d'alerte retenus nationalement (10 ans).

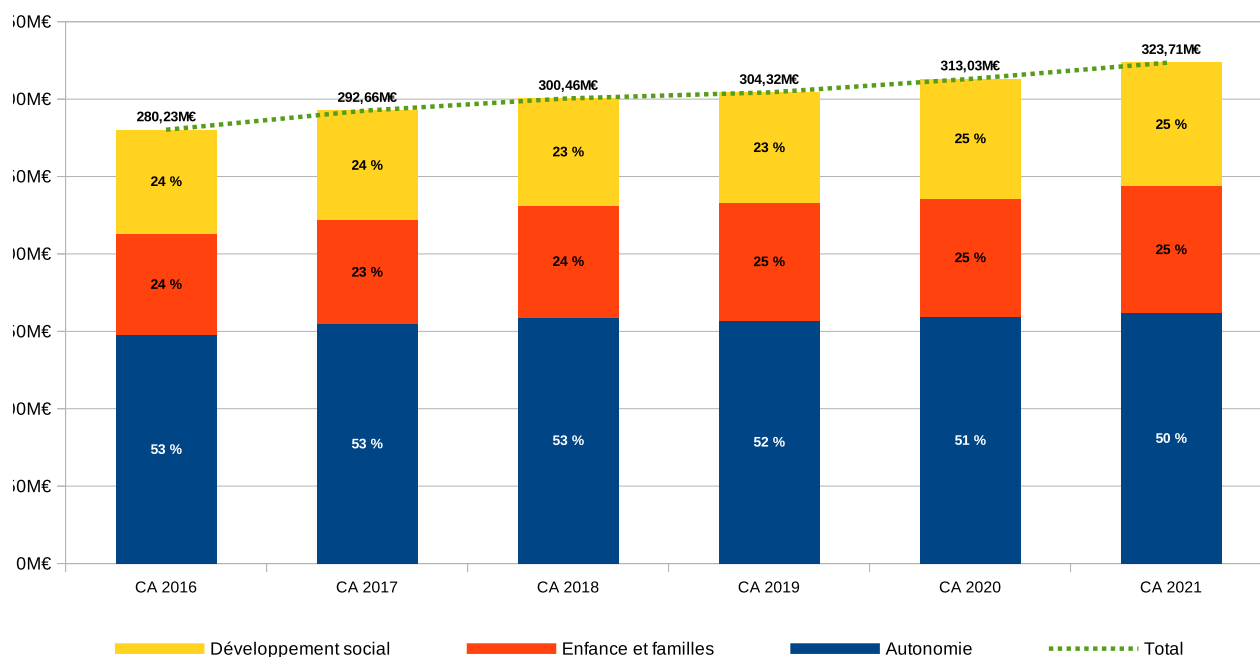
Au total, le budget voté en janvier 2021, et amendé par deux décisions modificatives votées en avril et novembre, a porté les inscriptions budgétaires, sections de fonctionnement et d'investissement confondues à un total de 688,16 M€. Le taux d'exécution en section de fonctionnement s'élève à 97,45 % et celui en section d'investissement atteint 93,8 %.

En 2021, le résultat de clôture atteint 59,26 M€. Le résultat net - une fois enregistrés l'intégration des écritures du collège Beaufeuvillage de Saint-Brieuc ainsi que les restes à réaliser de fonctionnement (-3,07 M€ en dépenses) et d'investissement (+4,46 M€ en recettes) - s'établit à 60,74 M€.

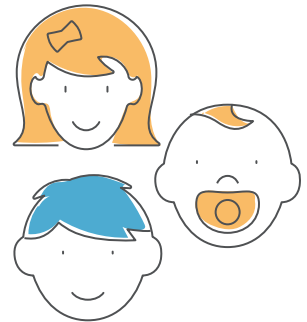
Répartition des dépenses (fonctionnement / investissement)



Évolution des dépenses sociales



Solidarités humaines



Enfance - Famille

La protection de l'enfance en danger est une compétence centrale du Département. En Côtes d'Armor, comme au niveau national, le dispositif connaît une situation de saturation de l'offre d'accueil et d'accompagnement.

Pour répondre aux défis importants dans ce secteur, le Département a lancé et conduit plusieurs actions en 2021 :

- le renforcement des moyens humains dédiés par la pérennisation de 13 postes de référents éducatifs et l'engagement de créer des postes spécialisés pour le suivi des informations préoccupantes et/ou les enfants confiés (5 travailleurs sociaux, 5 puéricultrices et 2 sage-femmes) ;
- le développement d'outils d'amélioration de la qualité des éta-

blissements et services ainsi que des processus de traitement des informations préoccupantes ;

- la réalisation d'un plan d'actions pour l'attractivité du métier d'assistant familial qui est le mode d'accueil majoritaire des enfants confiés dans notre département (65 % des placements) ;
- la consolidation des liens avec l'ensemble des acteurs œuvrant pour la protection de l'enfance avec l'organisation le 18 novembre 2021 d'une journée départementale de la prévention et de la protection de l'enfance couplée à l'Assemblée générale de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE).

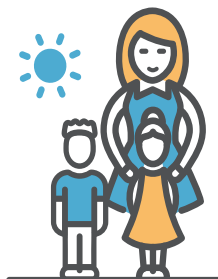
Prévention et appui à la parentalité

En 2021, dès que les conditions sanitaires l'ont permis, les actions de pré-

vention auprès des parents et des enfants au plus près de leurs lieux de vie ont repris.

Cette année a également été l'occasion d'expérimenter et lancer de nouveaux dispositifs, notamment en :

- élaborant le projet PANJO (Promotion de la santé et de l'Attachement des Nouveaux-Nés et de leurs Jeunes parents) qui implique un renforcement des capacités des professionnels dans l'accompagnement des mères les plus vulnérables ;
- soutenant l'expérimentation du dispositif IRIS qui permet d'accompagner les enfants en situation de handicap et leurs proches vers les dispositifs de droit commun grâce à l'appui d'une équipe pluridisciplinaire.



Enfin, cette année 2021 a été marquée par l'engagement du Département aux côtés de l'État et de l'ARS pour oeuvrer de concert en faveur du territoire départemental en déclinant la stratégie nationale de protection de l'enfance, incluant le renforcement des actions de prévention.

Mineurs non accompagnés - familles étrangères

Au titre de sa compétence en matière d'aide sociale à l'enfance, le Département intervient auprès des familles et mineurs étrangers. Il prend en charge les mineurs étrangers arrivés temporairement ou définitivement sur le territoire et privés de la protection de leur famille et apporte une aide financière ou un hébergement d'urgence aux familles étrangères.

Concernant la prise en charge et l'accompagnement des mineurs non accompagnés, l'année 2021 a permis de poursuivre le développement de places en établissement pour ce public et ainsi de diminuer le nombre et la durée des hébergements en hôtels. Afin de favoriser leur insertion dans les meilleurs délais, le Département a également poursuivi la mise en œuvre d'ateliers de mobilisation et d'apprentissages. Ainsi, des cours de français langue étrangère y sont dispensés avec une intervenante. Ces

ateliers leur apportent également des apprentissages en matière de vocabulaire, d'expression orale et écrite, de prévention de la santé, ainsi qu'une sensibilisation à la citoyenneté et à l'apprentissage des codes sociaux.

Entre mai et juillet, 97 jeunes ont pu bénéficier de ce parcours. Les durées de fréquentation varient d'une situation à l'autre selon les niveaux scolaires. En parallèle, des démarches sont réalisées auprès du Centre d'Information et d'Orientation de l'inspection académique afin de finaliser l'évaluation de niveau scolaire en vue d'une affectation au sein d'un établissement d'éducation ou de formation professionnelle.

Les entrées et sorties au sein des ateliers se font au fil des arrivées et de l'inscription au sein de dispositif de formation. Des partenariats sont développés avec les chambres consulaires, Centres de Formation des apprentis mais également différents dispositifs d'insertion portés par la Région.

280

jeunes privés de la protection de leurs familles accompagnés par le Département

155

mineurs non accompagnés arrivés sur le territoire en 2021





Autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

L'année a été de nouveau marquée par la crise sanitaire, bien que dans une ampleur moindre que précédemment, entraînant une nécessaire adaptation pour les établissements et services médico-sociaux, ainsi que par une pénurie de personnel de plus en plus criante.

Ainsi, en début d'année, sur sollicitation de l'ARS, les agents départementaux ont supervisé et participé à la campagne de vaccination en résidences autonomie et résidences services, soit plus de 1 200 personnes vaccinées.

Parmi les chantiers structurants de l'année, on peut noter :

- la « feuille de route » Département/CNSA/MDPH 2021-2023 déclinant les objectifs partagés en matière de politique autonomie en contrepartie des financements alloués, conséquence de la création de la branche « autonomie » de la sécurité sociale en août 2020 ;
- la mise en œuvre de la revalorisation salariale des aides à domicile du secteur associatif au 1er octobre 2021 ;
- l'étude partenariale visant à créer une plateforme des métiers du

grand âge avec l'ensemble des acteurs concernés ;

- le déploiement précurseur du dispositif d'aide à la vie partagée (AVP) cofinancé à 80 % par la CNSA et couvrant 36 projets pour 284 bénéficiaires ;
- la mise en œuvre de la nouvelle convention de modernisation et de professionnalisation de l'aide à domicile Département - CNSA, pour 1,6 M€ sur 3 ans ;
- le bilan du schéma départemental de l'autonomie afin de préparer le travail de renouvellement.

Malgré la poursuite de la crise sanitaire, le travail de contractualisation avec les structures s'est poursuivi. 23 contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) ont été négociés avec les EHPAD et établissements handicap. Un nouveau dispositif d'aide à l'investissement a été mis en place via une enveloppe de 3 M€ entièrement engagée en fin d'année.

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées a réalisé son premier appel à projet commun avec « Pour Bien Vieillir Bretagne ».

Le Département a également été mobilisé dans la déclinaison costarmoricaine de la démarche nationale de la « communauté 360 », qui vise à mieux prendre en charge les personnes handicapées.

Bénéficiaires de la PCH et de l'ACTP
3154

Bénéficiaires de l'APA
15 979
(48 % à domicile, 52 % en établissement)



Enfin, la collectivité a poursuivi sa politique volontariste de soutien aux associations telles que Les aînés ruraux, Allô Maltraitance ou encore Handichiens.

Développement social

Clap de fin pour la CALPAE 2019 - 2021

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, l'État et le Département ont contractualisé, en novembre 2019 et pour 3 ans, une Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CALPAE).

Ces 3 années ont vu aboutir de belles réalisations comme :

- la mise en place des conseillers parcours insertion ;
- le lancement du marché de garantie d'activité départementale ;
- le déploiement du plan de formation « travail social et numérique » ;
- le déploiement de « Rendez-vous solidarités » ;
- la labellisation de Points Conseil Budget ;
- le renforcement des mesures d'accompagnement au parcours résidentiel ;

- le développement de propositions de mobilité des publics en insertion

Vers un nouvel Office Public de l'Habitat : la création du syndicat mixte de Logement Social en Côtes d'Armor

Année marathon, 2021 aura consacré un travail important pour fusionner les 2 OPH Terre et Baie Habitat et Côtes d'Armor Habitat. A cette fin, les 2 structures de rattachement, Saint-Brieuc-Armor-Agglomération et le Département, ont créé un syndicat mixte ouvert, qui, au 1er janvier 2022, sera l'entité de rattachement de Terres d'Armor Habitat, nouvel Office Public et premier bailleur social costarmoricain qui comptera 16 000 logements publics.

La dynamique du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi

Démarrée en septembre 2020, l'expérimentation du Service Public de l'Insertion, initialement portée par les 4 Départements, la Région Bretagne et les métropoles de Brest et de Rennes, a été élargie fin 2021 à l'État et à Pôle Emploi pour devenir le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi.

Le SPIE cherche à dégager des pistes concrètes de meilleure coordination des acteurs autour des étapes-

clés des parcours via la méthode de l'expérimentation. Ainsi, notre Département a pu engager des expérimentations durant l'année 2021, dont certaines vont se poursuivre :

- l'amélioration de l'amorçage des parcours portée par la MDD de Dinan ;
- le repérage des « perdus de vue » de Pôle Emploi sur le territoire de la MDD de Loudéac.

La 2ème semaine de l'Insertion par l'Activité Économique

Le Département, chef de file de l'insertion, a organisé en octobre une semaine « ENSEMBLE, travaillons vos compétences » à destination des acteurs économiques et des élus du territoire.

Cette semaine a permis de sensibiliser les élus et techniciens sur la commande publique à travers la clause sociale d'insertion. Cela a également été l'occasion pour les entreprises du territoire, les acteurs de l'insertion, les prescripteurs de se rendre dans les 17 structures d'insertion qui leur ont ouvert leur porte et proposé différents événements.

Transition écologique et aménagement

Infrastructures, mobilité et mer

Infrastructures portuaires et fluviales

Fort de ses 16 ports départementaux, le Département a mis en place un nouveau mode de gestion avec la Société Publique Locale ESKALE d'Armor pour la gestion des ports. Cette nouvelle gouvernance constitue un tournant puisque le Département a repris à sa charge la maîtrise d'ouvrage sur les infrastructures portuaires et le dragage, et confié à la SPL l'exploitation et le développement des ports.

Le projet de valorisation de la section costarmoricaine du canal de Nantes à Brest est dans sa phase de mise en œuvre. Les investissements départementaux encouragent la dynamique des acteurs locaux et participent à valoriser l'image du canal (et du Centre-Bretagne) où un engagement financier a été maintenu à hauteur de 800 000 €. 6 écluses sur 10 ont été remises en état pour la navigation, ouvrant ainsi une portion de canal navigable de 12,8 km sur un objectif total de 16 km.

Les fossés et bas-côtés routiers

Le réseau départemental compte plus de 7 500 kilomètres linéaires de dépendances routières à entretenir. Les expérimentations menées tels que le fauchage en damier pour les

accotements ou le curage au tiers inférieur pour les fossés, commencent à porter leurs fruits. Les retours terrain des naturalistes sont plus qu'encourageants, notamment en ce qui concerne le suivi des populations de papillons.

Le pont de Lézardrieux

Le Département est gestionnaire du pont suspendu de Lézardrieux, premier pont à haubans français, entré en réhabilitation en 2021. La totalité de la suspension sera remplacée, soit environ 6 km de câbles. Le montant du marché de travaux s'élève à 11,4 M€ pour un coût total d'opération de 13 M€. L'opération est complexe puisque le pont se situe dans un environnement protégé (NATURA 2000), la peinture des câbles existants est amiantée et les travaux sont prévus sans interruption de la circulation des véhicules, piétons et cycles et limitation de tonnage.

Entretien des routes

Le département compte 4 600 kilomètres de routes départementales et 1000 ouvrages d'art. 279 km de routes ont été rénovés pour un total de 14 M€. 3 opérations de marquage routier ont été réalisées avec le système Visispot, un marquage au sol visible la nuit et par temps de pluie, pour un montant de 262 000 €. 4 ouvrages d'art ont été remplacés ou renforcés pour un montant d'1M€. Des marquages ont

été réalisés pour un coût de 480 000 €.

Restructuration de l'échangeur de Kergoët et déviation de Caulnes

La restructuration de l'échangeur de Kergoët s'est poursuivie avec une mise en service en 2021.

Après la première phase du chantier, qui a permis de préparer le terrain concerné par l'emprise des travaux, avec notamment une vigilance apportée à la préservation des espèces (un déplacement de centaines de salamandres a notamment été organisé), la seconde phase de travaux a vu la réalisation d'un giratoire en dehors de la circulation routière au printemps 2021. La RD 46 en direction de Caulnes est ainsi déviée.

Contournement sud de Saint-Brieuc D222

Les travaux de la section C «La Plaine Ville - Le Merlet», sur la commune de Ploufragan, d'un coût de 14,3 M€, ont fait l'objet d'un avancement significatif en 2021, avec notamment la mise en service de l'échangeur du Merlet, l'achèvement des terrassements et de l'assainissement de la section courante, et le démarrage des travaux de chaussées jusqu'à la couche de base. Des pistes cyclables d'un linéaire de 4 330 m autour de cette section ont été aménagées.



Ferroviaire

Le projet Bretagne Grande Vitesse, qui place Saint-Brieuc à seulement 2h20 de Paris, est achevé, et a représenté un investissement de 3,4 M€. Dans la continuité, ont été initiées les études pour la liaison Nord Ouest Bretagne-Pays de Loire. Ce nouveau projet vise à proposer des trajets directs Paris-Brest en 3 heures et la modernisation de la liaison Rennes-Nantes où une participation de 74 000 € a été votée. Les travaux de réhabilitation de la ligne Dinan-Dol et les études pour la liaison Lamballe-Dinan sont achevés.

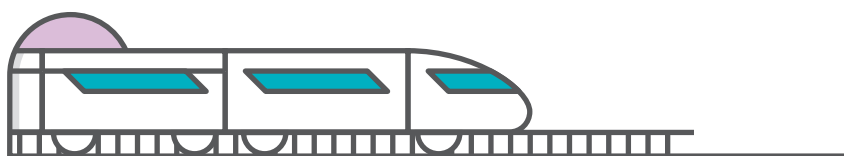
Le développement des mobilités actives

Les déplacements du quotidien sont majoritairement faits en voiture : plus de 80 % en Côtes d'Armor contre environ 70 % sur le territoire métropolitain. Le lancement du schéma départemental des mobilités a pour but de créer un vrai effet levier dans le développement des modes doux de déplacement. Il prend en compte les mobilités actives (piéton, vélo), évitées, partagées (covoiturage, autopartage), et décarbonées.

Randonnée et voies vertes

Dans le prolongement du schéma départemental de la randonnée, 328 itinéraires (pédestres, équestres, VTT, trail, vélo) ont été inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée en 2021. Afin d'améliorer le service rendu à l'usager sur les véloroutes et des voies vertes, les investissements se sont poursuivis, notamment avec l'aménagement d'une halte randonneurs au niveau de la Gare du Quiou. La réfection du revêtement de plusieurs sections de l'EV4-La Vélomaritime® à Erquy, Pleuneuf-Val-Andre et Plérin a aussi permis d'améliorer le confort des cyclistes empruntant cet itinéraire européen.

560 km
de Véloroutes et
de Voies Vertes



1 326 000€

Aide au fonctionnement de Côtes d'Armor
Destination

46 666€

Soutien aux animations touristiques

12 960 €

Subvention aux structures touristiques

Environnement

Des espaces naturels préservés et accueillants

En harmonie avec une demande croissante de nature de proximité, les sites naturels accueillent un public de plus en plus nombreux. L'aménagement et l'entretien régulier de ces sites doivent concilier équipements d'accueil adaptés à ces nouveaux usages, préservation des milieux naturels et de la qualité paysagère. Ainsi en 2021, le Département a engagé des travaux de restauration de la nature sur les landes, prairies et marais situés sur plusieurs sites naturels, permettant d'accroître leur attractivité et de protéger les espèces animales et végétales de ces habitats remarquables.

Sensibiliser et éduquer à l'environnement :

Les 8 Maisons Nature labellisées par le Département maillent le territoire coss-tarmoricain. Elles sont une invitation à parcourir et découvrir les richesses naturelles, paysagères et culturelles de notre territoire, aux travers de manifestations dédiées, notamment, au jeune public.

Ainsi, en 2021, il y a eu 24 000 journées animations, 500 sorties nature et 35 expositions organisées.

Les Côtes d'Armor sont belles au naturel

En 2021, le Département a poursuivi son engagement pour promouvoir un fleurissement respectueux de l'environnement, avec 80 communes labellisées de 1 à 4 fleurs, et 60 communes labellisées « zéro phyto ».

Eau

Outre la poursuite de ses politiques en faveur de la préservation de la quantité et de la qualité de l'eau, le Département a lancé un appel à projet « Classe Eau-Biodiversité » auprès des collèges. Cette opération vise à soutenir les initiatives portées par les professeurs et les collégiens pour des actions d'éducation, par et dans la nature, sur les thématiques de l'eau et de la biodiversité. Des visites, des témoignages, des expositions variées et une expérience collective attendent les collégiens. En 2021, 14 collèges ont participé à l'opération 2021-2022, représentant 33 classes et 844 élèves.

Agriculture

Le Département a pour objectif de favoriser une agriculture durable. Plusieurs dispositifs départementaux sont à souligner :

- les aides à l'acquisition de matériels

agro-environnementaux (1 bénéficiaire en 2021 soit un total de subvention de 7 360 €) ;

- l'accompagnement à la modernisation des bâtiments d'élevage (28 dossiers soutenus pour un montant de 350 355 €) ;

- le soutien aux serristes (1 bénéficiaire soit 10 000 €) ;

- les aides à l'installation de pré-refroidisseur et de récupérateur de chaleur sur tank à lait (30 bénéficiaires pour 60 597 € de subvention) ;

- l'accompagnement des agriculteurs dans la création, le développement d'activité de transformation et de vente directe de leur production à la ferme (16 bénéficiaires soit 208 285 € d'aides).

Tourisme

Notre partenariat financier s'est prolongé avec Côtes d'Armor Destination. L'objectif est de développer l'attractivité et la promotion du territoire pour les futurs visiteurs mais aussi les professionnels de la santé.

Le Département a également poursuivi son soutien aux équipements structurants (Planétarium, Zooparc de Trégomeur, Haras de Lamballe), et son aide aux structures et animations, encore percutées par la crise sanitaire en 2021.

Alimentation durable

S'engager collectivement dans une alimentation durable en Côtes d'Armor constitue une volonté inscrite au projet de mandat de la nouvelle majorité élue en juin 2021. Cette démarche, en faveur du "bien manger pour tous", a été lancée, en octobre 2021, à partir d'un diagnostic confié à 3 étudiants de l'INET. Leur travail d'analyse documentaire et d'interviews a permis l'identification de quatre enjeux : sociaux, économiques, sanitaires et environnementaux. L'élaboration d'axes stratégiques et d'un plan d'actions opérationnel se poursuivra en 2022.

3500 ha
labellisés et protégés au
titre des Espaces
Naturels Sensibles

48 sites
sites ouverts au public

FOCUS

IMMOBILIER

Le Département gère de nombreux sites immobiliers sur le territoire, comme les Centres d'Exploitation des Routes, les Maisons du Département et les pôles sociaux, les sites administratifs, du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, les collèges, les monuments historiques, etc.

Le bâtiment, propriété du Département, qui accueille à la fois la Préfecture et le Département, a été rénové thermiquement, pour un montant de 7 M€, sous la maîtrise d'œuvre de l'agence Ada (Architecture Dunet et Associés) de Saint Brieuc, sous maîtrise d'ouvrage du Département avec un cofinancement de l'Etat.

Le Département a également construit un nouveau Centre d'Exploitation des Routes à Trevé, pour un montant total de 2 M€ TTC. Fonctionnel, ce bâtiment est également exemplaire au titre du développement durable par la maîtrise des consommations d'énergie, la récupération des eaux pluviales, la production d'énergie renouvelable consommée sur place. Il a été réalisé sous la maîtrise d'œuvre de François Violi Architecte (Hillion).

Des travaux ont été engagés aux Archives Départementales afin d'augmenter la capacité de stockage et d'améliorer l'accueil du public. Le bâtiment actuel est également rénové, le tout pour un montant total de 7,6 M€, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture De Alzua+ de Lille.

Les travaux du Château du Guildo, ayant pour but la sécurité et la valorisation de ce site, se sont terminés sous la conduite du cabinet Eugènes Architectes de Paris pour un montant de 2,6 M€ TTC.

Les travaux engagés sur la pouponnière du CDEF se sont achevés, sous la conduite de l'équipe de maîtrise d'œuvre Quéré Jouan Architecte de Saint Brieuc et Rennes. Et pour un montant de 2,8 M€ TTC.

Le Département a acquis le local TIPI, à Saint-Brieuc, qui accueille des enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents, famille et professionnels, au prix de 190 000 € HT. L'objectif est de stabiliser ce nouveau service de prévention des difficultés ou questionnements liés à la parentalité.

Citoyenneté et jeunesse

Éducation

Le Département, compétent en matière de restauration dans les collèges publics, veille à ce que chaque élève bénéficie d'une offre de repas accessible, équilibrée et diversifiée. Chaque année, environ 3 millions de repas sont préparés et servis par les agents départementaux. Ces repas représentent un volume annuel d'achat de denrées, par les établissements, de plus de 5,5 M€. Afin de faciliter le suivi des commandes et de disposer d'une meilleure visibilité sur la nature des produits achetés, le Conseil départemental a doté chaque établissement d'un outil numérique qui permet d'évaluer les objectifs fixés par la loi EGALIM (50 % de produits sous signe de qualité, dont au moins 20 % de bio) et d'accompagner la démarche Alimen'Terre d'Armor engagée par la collectivité en faveur du « bien manger » (coût du dispositif : 200 000 €).

Enseignement supérieur et recherche

La collectivité s'engage en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour permettre la poursuite d'études et promouvoir les domaines d'excellence sur le territoire. En septembre 2021, l'Institut National Supérieur de

l'Éducation Artistique et Culturelle, a ouvert ses portes à Guingamp, avec deux premières formations autour de l'EAC, accueillant 42 étudiants. La collectivité s'est associée à ce projet par un soutien financier total de 440 000 € (travaux et équipements) et en nouant un partenariat entre l'institut et le Domaine départemental de la Roche-Jagu. Dans la même dynamique, le lycée Savina de Tréguier a ouvert une formation supérieure (DN MADE Matériaux – Hybridation des matières et techniques appliquées au design) et a bénéficié d'une subvention départementale de 14 400 € pour le financement de divers équipements. Enfin, un Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence a été labellisé en 2021, avec l'objectif d'accompagner les transitions du champ de l'art et de la culture.

Jeunesse

En lien avec la CAF, la collectivité a mis en place un groupe départemental des « acteurs jeunesse » afin de travailler à une meilleure lisibilité et une plus grande complémentarité des actions de chacun des partenaires auprès des jeunes. Il favorise également l'interconnaissance des dispositifs en direction des jeunes et de leurs projets.



Vie associative

La crise sanitaire a fortement impacté le monde associatif, maillon essentiel du tissu économique et social des Côtes d'Armor. Le Département a mis en œuvre des mesures exceptionnelles en direction, notamment, des associations employeuses via le dispositif « emploi associatif » grâce auquel plus de 300 emplois sont soutenus. L'année 2021 aura aussi été marquée par un nombre croissant de recours d'associations au Dispositif Local d'Accompagnement, avec une contribution départementale en hausse de 25 à 35 000 €.

Sport

Conformément à la Charte Internationale de l'UNESCO, « la pratique de l'éducation physique, de l'activité physique, et du sport est un droit fondamental pour tous ». Avec un budget dédié au sport de près de 2,7 M€ en 2021, le soutien au sport



scolaire, au sport fédéral (avec environ 40 comités sportifs aidés), au sport de haut niveau amateur (près de 40 équipes accompagnées) et aux organisateurs de manifestations/événements sportifs (60 à 80 chaque année) reste une priorité du Département.

Europe

Dans le cadre de l'année européenne du rail et pour encourager la mobilité en Europe, le concours Hop On lancé en 2021 a permis d'octroyer 12 bourses de 500 € à des jeunes de 18 à 24 ans pour un voyage avec un pass inter-rail, en solo ou en duo. Les jeunes ont vocation à restituer leur projet auprès de collégiens, contribuant ainsi à la construction d'une citoyenneté européenne.

L'année 2021 a aussi permis aux nouveaux élus départementaux de rencontrer leurs homologues polonais grâce au déplacement d'une délégation costarmoricaine en Warmie Mazurie et d'échanger sur les futurs axes de coopération.

Lecture publique

En 2021, les axes stratégiques d'un premier schéma départemental de développement de la lecture publique ont été votés. Son ambition est de développer le maillage territorial à l'échelle communale et intercommunale en matière de lecture publique et

d'accompagner les bibliothèques à la croisée des enjeux culturels, scientifiques, éducatifs, sociaux, numériques et environnementaux, afin d'en faire des bibliothèques inclusives pour toutes les Costarmoricaines et tous les Costarmoricains.

Archives départementales

Les travaux d'extension et de restructuration du bâtiment des Archives départementales se sont poursuivis, afin d'accroître les capacités de stockage, d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et d'accroître l'isolation du bâtiment, dont la réouverture au public est prévue à l'automne 2022.

Pour faciliter l'accès de tous et toutes aux archives relatives à l'histoire des biens, les registres des Hypothèques et de l'Enregistrement ont fait l'objet d'opérations de description et de reclassement, de restauration, de numérisation et de mise en ligne sur le site internet dédié. Un système d'archivage a été mis en place, afin de collecter et de conserver les archives nativement numériques.

Enfin, le service éducatif a animé des ateliers pratiques, des séances thématiques et a contribué à des projets pédagogiques dans le primaire et le secondaire.



116 522
documents prêtés
aux 248
bibliothèques
costarmoricaines
du réseau

22 km
linéaires d'archives



Action culturelle

La politique culturelle départementale reste structurée autour de 3 axes d'intervention : soutien à la création, à la diffusion et transmission à destination de tous les habitants.

Concernant le volume global d'activité du service, près de 320 subventions dont 69 en direction des établissements d'enseignement artistique, 57 en direction des acteurs de la création, 46 pour les manifestations ou encore 36 pour les lieux de diffusion ont été attribuées. Les soutiens aux politiques transversales de territoires concernent 30 projets, ceux dédiés à l'éducation artistique et culturelle sont au nombre de 32. Enfin les acteurs des cultures bretonnes et gallèses représentent 20 soutiens, ceux de l'audiovisuel 11 et les acteurs structurants et fédératifs 13.

Domaine départemental de la Roche Jagu

Placée sous le signe du renouveau culturel et de la création artistique, la

4,4 M
Total des
subventions
versées en 2021

saison culturelle 2021 du Domaine de La Roche-Jagu a été l'occasion de donner la part belle à 12 artistes de Bretagne à travers l'exposition « Métamorphose » qui a réuni 22 491 visiteurs. 23 spectacles ont accueilli un public de 5 000 personnes. Une exposition jeune public par l'artiste bréhatin Paul Rouillac, accompagnée d'ateliers et de spectacles a réuni 7874 visiteurs. Par ailleurs 4 projets autour de l'Education Artistique et Culturelle ont été menés avec des élèves de 9 établissements du territoire. Enfin, un plan de gestion de cet espace naturel de 64 ha, lieu exceptionnel de préservation de la biodiversité, a été mis en place.

Le patrimoine

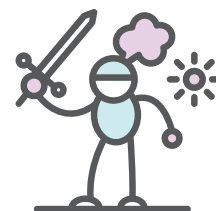
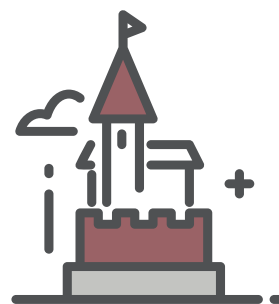
L'année 2021 a vu la finalisation des travaux de sécurisation, de consolidation et de valorisation du château du Guildo, et sa réouverture au public. Les travaux avaient pour but de préserver le site afin de conserver le caractère de vestiges historiques. Toutefois, afin de faciliter la lecture de l'organisation du château à la période médiévale, certains pans de murs et certains espaces ont été partiellement reconstruits.

Le schéma départemental en faveur des langues de Bretagne

Le Département des Côtes d'Armor s'est doté d'un schéma départemental

en faveur des langues de Bretagne, en collaboration avec ses partenaires extérieurs. Il est composé de 2 axes :

- transmettre la langue : enseignement, formation initiale, formation continue et domaine des solidarités ;
- faire vivre la langue : animations culturelles et mémorielles, soutien de la vie associative, documents de communication.



Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Notes

[illegible]

Notes

[illegible]

Le rapport d'activités 2021

du Conseil
départemental
des Côtes d'Armor

